

À qui de droit

Dennis O'Sullivan

Numéro 14 (1), 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/28920ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (imprimé)

1923-2578 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

O'Sullivan, D. (1980). À qui de droit. *Jeu*, (14), 25–25.

à qui de droit

Nouvellement arrivé sur la scène de l'assistance sociale, c'est avec étonnement que je me suis aperçu que les étudiants, éternels bénéficiaires de la «culture», jouissent de réductions pour des spectacles, tandis que moi, ayant à ma disposition un revenu de beaucoup inférieur au leur, je devais payer le plein prix. Mon étonnement n'était pas tellement devant la somme impliquée que devant le fait que je n'y avais pas pensé avant de me trouver dans cette situation. Ne pas être un «fan» du théâtre, est-ce que je me serais permis ce luxe? N'aurais-je pas plutôt choisi une caisse de bière (le prix est le même), qui, elle, peut m'occuper toute une journée et n'exclut pas d'autres activités telles que cartes, bingo, battre sa femme et ses enfants, etc.

Puisque nous formons depuis toujours une classe bien distincte de la société, et que notre nombre est appelé à croître, il est temps de prendre des mesures concrètes pour briser le stéréotype fait des préjugés de la bonne conscience que se donnent bourgeois, étudiants et travailleurs et dans lequel est encarcanné l'assisté social. Un budget de survie minimum (\$276.00/mois), accordé dédaigneusement, rétrécit considérablement les possibilités d'élargir ses horizons culturels ou autres. On le sait, la culture est tributaire

d'une mise en marché qui s'adresse prioritairement à une élite intellectuelle et/ou financière (qui peut se payer régulièrement des places au spectacle).

Ceci est donc une invitation à tous les regroupements, aux directions de salles (théâtre, cinéma, danse, musique) et aux organismes qui se préoccupent ou se disent préoccupés par la question d'une culture populaire, à offrir aux plus démunis de la société une alternative aux soirées T.V. — '50 — gros Rothman King Size, de rendre la culture (sans guillemets) accessible à tous.

Pourquoi, sur présentation d'une carte (le carnet de réclamation), l'assisté social ne bénéficierait-il pas d'une réduction de 25 ou 30%? Il faut préciser que ceci n'impliquerait aucune perte pour les salles, car présentement nous ne pouvons nous payer ces sorties que très rarement. Nous viendrions donc nous *ajouter* aux spectateurs déjà en place.

dennis o'sullivan